

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Beauregard 12
Case postale
CH-1701 Fribourg

Téléphone 026 426 36 36
Fax 026 426 36 37
contact@bfbfr.ch

BfB

COMMUNE DE NEYRUZ

Exercice 2022

Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et
à la Commission financière

Comptes annuels

Rapport de l'organe de révision
au Conseil communal et
à la Commission financière de la
COMMUNE DE NEYRUZ

BfB

Opinion d'audit avec réserve

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Neyruz comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales cantonales et communales à l'exception du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion d'audit avec réserve ».

Fondement de l'opinion d'audit avec réserve

Les immobilisations corporelles du patrimoine financier comprennent deux terrains qui sont estimés à une valeur correspondant à un prix de vente de terrains situés dans une zone à bâtir. Or il s'avère que la commune a entamé des négociations avec un établissement médico-social pour la réalisation d'un centre de logements pour seniors qui se ferait sur les terrains en question. Si le projet devait se réaliser, les terrains ne seraient pas vendus à un prix de marché, mais seraient transmis pour une valeur nettement inférieure. Le patrimoine financier est ainsi surévalué pour un montant estimé à environ CHF 1'065'000.00. En conséquence, le résultat, ainsi que le capital propre auraient été réduits de CHF 1'065'000.00.

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH) et à la recommandation d'audit 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » (RA 60). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune de Neyruz conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilité du Conseil communal

Le Conseil communal est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NA-CH et à la recommandation d'audit suisse 60 (RA 60) permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil communal et avec la commission financière, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.


Rapport sur d'autres dispositions légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales cantonales et communales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil communal.

En dépit de la réserve formulée dans la section « Fondement de l'opinion d'audit avec réserve », nous recommandons de proposer au Conseil général d'approuver les comptes annuels étant donné que des anomalies éventuelles ne modifient pas fondamentalement la vue d'ensemble.

Fribourg, le 30 mai 2023

**BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA**



C. Bersier
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



J. Mooser
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Compte des investissements
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2022	2021
	CHF	CHF
ACTIF		
Patrimoine financier		
Disponibilités	4'091'057.86	3'973'953.24
Créances	-4'497'516.17	-2'980'697.15
Actifs de régularisation	9'026'695.35	7'754'632.95
Placements financiers à long terme	1'673'000.00	1'730'000.00
Immobilisations corporelles PF	12'215'660.00	12'215'660.00
	<hr/>	<hr/>
	22'508'897.04	22'693'549.04
	<hr/>	<hr/>
Patrimoine administratif		
Immobilisation corporelles PA	15'514'436.46	14'955'340.99
Immobilisation incorporelles PA	88'271.20	0.00
Participations, capital social PA	14'960.30	14'960.30
Subventions d'investissements	-1'438'910.25	-1'343'776.90
	<hr/>	<hr/>
	14'178'757.71	13'626'524.39
	<hr/>	<hr/>
Total de l'actif	<hr/> <hr/> 36'687'654.75	<hr/> <hr/> 36'320'073.43

COMMUNE DE NEYRUZ

Bilan au 31 décembre	2022	2021
	CHF	CHF
PASSIF		
Capitaux de tiers		
Engagements courants	421'287.25	503'239.06
Passifs de régularisation	771'182.92	933'243.96
Provisions à court terme	73'000.00	63'800.00
Engagements financiers à long terme	15'810'000.00	16'090'000.00
Provisions à long terme	165'797.39	332'201.90
	<hr/>	<hr/>
	17'241'267.56	17'922'484.92
	<hr/>	<hr/>
Engagements envers les financements spéciaux		
Engagements envers les fonds des capitaux tiers	337'462.00	337'462.00
	<hr/>	<hr/>
	337'462.00	337'462.00
	<hr/>	<hr/>
Capital propre		
Financement spéciaux	303'414.35	374'195.00
Réserve liée au retraitement MCH2	3'050'000.00	3'430'000.00
Résultat annuel	1'499'579.33	752'780.12
Capital propre	14'255'931.51	13'503'151.39
	<hr/>	<hr/>
	19'108'925.19	18'060'126.51
	<hr/>	<hr/>
Total du passif	<hr/> <hr/> 36'687'654.75	<hr/> <hr/> 36'320'073.43

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte de résultat	2022	2021
	CHF	CHF
Charges d'exploitation		
30 Charges de personnel	-1'799'522.90	-1'695'794.85
31 Charges de biens et services et autres charges	-1'809'118.43	-1'829'392.17
33 Amortissements du patrimoine administratif	-411'401.23	-363'900.24
35 Attributions au fonds et financements spéciaux	0.00	-1'894.48
36 Charges de transferts	-6'298'019.62	-5'888'350.45
37 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
Produits d'exploitation		
40 Revenus fiscaux	9'667'460.37	8'534'735.20
41 Revenus réguliers et de concessions	0.00	0.00
42 Taxes	1'160'594.86	1'102'226.09
43 Revenus divers	0.00	0.00
45 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	70'780.65	19'515.68
46 Revenus de transferts	573'820.48	508'519.60
47 Subventions à redistribuer	0.00	0.00
Résultat provenant des activités d'exploitation (REX)	1'154'594.18	385'664.38
34 Charges financières	-209'630.80	-137'570.55
44 Revenus financiers	174'615.95	123'024.30
Résultat provenant des financements (RFI)	-35'014.85	-14'546.25
Résultat opérationnel (ROP=REX+RFI)	1'119'579.33	371'118.13
38 Charges extraordinaires	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	380'000.00	381'661.99
Résultat extraordinaire (REO)	380'000.00	381'661.99
Résultat total du compte de résultat (ROP+REO)	1'499'579.33	752'780.12
Pour information		
39 Imputations internes - charges	-153'688.10	-128'925.10
49 Imputations internes - revenus	153'688.10	128'925.10

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte de fonctionnement

2022

2021

Dicastères	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration générale	1'035'113.12	19'501.75	1'077'173.97	22'470.45
Ordre et sécurité publics	215'452.55	132'025.25	186'001.21	95'983.70
Formation	3'597'800.52	56'854.28	3'288'776.12	24'384.20
Culture, sports et loisirs	392'237.77	126'632.50	323'142.43	80'610.95
Santé	1'114'106.90	18'138.38	1'024'213.25	13'212.55
Prévoyance sociale	1'715'324.60	38'695.40	1'739'290.90	35'350.90
Trafic et télécommunications	844'202.44	95'388.70	759'647.94	39'112.55
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	1'428'155.13	944'099.53	1'355'980.50	934'929.62
Economie publique	27'396.30	19'245.75	35'829.10	30'094.25
Finances et impôts	311'591.75	10'730'378.87	255'772.42	9'522'458.79
	<u>10'681'381.08</u>	<u>12'180'960.41</u>	<u>10'045'827.84</u>	<u>10'798'607.96</u>
Excédent de produits	<u>1'499'579.33</u>		<u>752'780.12</u>	

COMMUNE DE NEYRUZ

Compte d'investissements

2022

2021

Dicastères	2022		2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF	CHF	CHF	CHF
Administration	27'231.00	0.00	0.00	0.00
Formation	446'960.55	0.00	208'852.00	0.00
Culture, sport et loisirs	18'734.95	0.00	0.00	0.00
Trafic et télécommunications	153'935.12	23'443.30	1'388'134.29	492'404.90
Protection de l'environnement et aménagement du territoire	375'853.00	71'690.05	463'997.90	187'932.00
	<u>1'022'714.62</u>	<u>95'133.35</u>	<u>2'060'984.19</u>	<u>680'336.90</u>
Excédent de charges (-) / produits d'investissement	<u>-927'581.27</u>		<u>-1'380'647.29</u>	

COMMUNE DE NEYRUZ

Tableau des flux de trésorerie	2022	2021
	CHF	CHF
Résultat total du compte de résultats	1'499'579	752'780
(+) charges du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	411'401	363'900
(-) revenus du compte de résultats sans incidence sur les liquidités	-36'053	-16'586
(-) augmentation / (+) diminution des créances et engagements actifs	1'516'819	7'068'420
(-) augmentation / (+) diminution des marchandises et travaux en cours	0	0
(-) augmentation / (+) diminution des actifs de régularisation	-1'272'062	-7'428'582
(+) pertes / (-) bénéfiques sur la vente du PF ou perte/bénéfice de change	0	0
(+) augmentation / (-) diminution des créances et engagements passifs	-81'952	-192'716
(+) augmentation / (-) diminution des provisions	-157'205	65'202
(+) augmentation / (-) diminution des passifs de régularisation	-162'061	66'781
(+) attribution / (-) plvts sur financements spéciaux, fonds et réserves	-70'781	-17'621
Variation des comptes 140 - 295 (retraitements liés au MCH2)	0	9'724'464
Variation des comptes 108 - 208 - 296 (retraitements liés au MCH2)	0	-9'724'464
(+) Prélèvements sur réserves	-380'000	-381'662
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO]	1'267'686	279'917
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	-927'581	-1'380'647
Transferts immobilisations PA dans créances		
Réévaluations du patrimoine administratif (retraitements liés au MCH2)	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement PA [FTI]	-927'581	-1'380'647
Solde du compte des investissements (investissements nets) - reporté au bilan	0	0
Réévaluation du patrimoine financier (retraitements liés au MCH2)	57'000	0
(+) vente / (-) achats placements financiers et immobilisations corporelles PF	0	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement PF [FTP]	57'000	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+FTP]	-870'581	-1'380'647
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à C.T.	0	
(+) augmentation / (-) diminution des engagements financiers à L.T.	-280'000	1'720'000
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-280'000	1'720'000
Variation des liquidités et placements à court terme = [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	117'105	619'269



Annexe aux comptes Année 2022



1. REGLES ET PRINCIPES REGISSANT LA PRESENTATION DES COMPTES

REGLES APPLIQUEES

Les comptes 2022 sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) du 22.03.2018 (entrée en vigueur le 01.01.2021), à l'ordonnance sur les finances communales (OFCo) du 14.10.2019 (entrée en vigueur le 01.01.2021), au règlement des finances (RFin) du 23.09.2020, ainsi qu'aux directives reçues du Service des communes du Canton de Fribourg (SCom) et aux recommandations éditées par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

La gestion des finances est gérée selon les principes définis à l'article 4 de la LFCo, soit : légalité, équilibre financier, emploi économe des fonds, priorité, rentabilité, non-affectation des impôts, gestion axée sur les résultats.

PRINCIPES DE PRESENTATION ET STRUCTURE DES COMPTES

La présentation des comptes fournit une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (article 39 LFCo). Les actifs et passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur », conformément aux articles 43, 44 et 45 LFCo pour les éléments des patrimoines financier et administratif. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements, le tableau de flux de trésorerie, ainsi que l'annexe aux comptes annuels (article 13 LFCo). Le compte de résultats présente les charges et les revenus des activités courantes de la commune ; le compte des investissements présente les dépenses et les recettes des réalisations à moyen et long terme de la commune (articles 15 & 16 LFCo). Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (article 13 LFCo) est appliqué depuis l'exercice 2021 au 1er janvier, c'est-à-dire MCH2.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis à l'article 40 LFCo, soit : annualité, comptabilité d'exercice, spécialité, prudence, produit brut, importance, spécialité qualitative, spécialité quantitative, spécialité temporelle, comparabilité, permanence, continuité, clarté, fiabilité et neutralité. Conformément au principe de comptabilité d'exercice, les charges et les revenus, ainsi que les dépenses et les recettes sont comptabilisés dans la période durant laquelle ils sont générés.

Selon l'art. 3 du Règlement des finances (RFin) de notre commune, les investissements sont activés à partir d'un montant de CHF 50'000.00. Les investissements n'atteignant pas ce seuil sont portés au compte de résultats.

PRINCIPES D'AMORTISSEMENT

Dès le 01.01.2021 et MCH2, les immobilisations du patrimoine administratif sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation et aux taux d'amortissement en résultant. En voici le détail :

Immobilisations	Durée d'utilisation	% linéaire
• Terrains PA	aucune	aucun
• Routes, voies de communication et génie civil	40 ans	2,5 %
• Ouvrages – Alimentation en eau : conduites	80 ans	1,25 %
• Ouvrages – Alimentation en eau : station pompage	50 ans	2,00 %
• Ouvrages – Traitement des eaux usées : canalisations	80 ans	1,25 %
• Immeubles Maison communale et Aigle Noir	33 1/3 ans	3,00 %
• Biens meubles : Véhicules	10 ans	10,00 %
• Pavillons scolaires : décision CC	5 ans	20,00 %



ANNEXE AUX COMPTES

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, le tableau des participations et garanties, le tableau des immobilisations, les indicateurs financiers, ainsi que des précisions supplémentaires permettant la bonne compréhension des comptes communaux (article 18 LFCo).

2. INDICATIONS SUPPLEMENTAIRES (art. 18 let. g LFCo)

ÉTAT DE LA FORTUNE ET DES REVENUS

A l'issue de l'exercice comptable 2022, les résultats cumulés des années précédentes passent de CHF 13'503'151.39 à CHF 14'255'931.51. Cette augmentation provient de l'attribution du bénéfice net de l'année 2021 (CHF 752'780.12).

Le total du capital propre passe quant à lui de CHF 18'060'126.51 à CHF 19'108'925.19 au 31 décembre 2022.

Le résultat provenant des activités d'exploitation, clôturant le premier niveau du compte de résultats, affiche un bénéfice de CHF 1'154'594.18 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 173'120.00 (amélioration de CHF 1'327'714.18).

Le résultat opérationnel, clôturant le deuxième niveau du compte de résultats, affiche un bénéfice de CHF 1'119'579.33, en amélioration de CHF 1'286'889.33 par rapport au budget, qui prévoyait un excédent de charges de CHF 167'310.00.

Ce résultat opérationnel est amélioré par le troisième niveau du compte de résultats ayant trait aux charges et revenus extraordinaires, dont le total représente un revenu net de CHF 380'000.00, amenant le bénéfice final de l'exercice à CHF 1'499'579.33.

Ce revenu extraordinaire net de CHF 380'000.00 représente la dissolution de la réserve de réévaluation du PA qui se fait sur 10 ans dès l'année d'entrée en MCH2 de 2021.



3. ETAT DU CAPITAL PROPRE (art. 18 let. c LFCo & art. 13 OFCo)



Voir tableau annexé

3. Etat du capital propre (art. 13 OFCo)

Compte	Bilan au :		Variation	Libellé	Règlement en vigueur		Remarques et commentaires sur l'évolution
	31.12.2022	31.12.2021			Type	Date	
2900	303'414.35	374'195.00	-70'780.65	Financements spéciaux enregistrés sous capital propre			
29001.01	0.00	15'688.18	-15'688.18	Financement spécial Approvisionnement en eau - Equilibre du compte	Règlement relatif à la distribution d'eau potable	30.01.2017	Prélèvement sur la réserve EP pour équilibre du compte de Résultats pour atteindre le taux de couverture de 84.6% = prélèvement du solde provision
29002.01	303'414.35	358'506.82	-55'092.47	Financement spécial Traitement des eaux usées - Equilibre du compte	Règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux	14.01.2008	Versement à la réserve EU pour équilibre du compte de Résultats pour atteindre le taux de couverture de 100%
2950	3'050'000.00	3'430'000.00	-380'000.00	Réserve liée au retraitement PA			
29500.00	3'050'000.00	3'430'000.00	-380'000.00	Réévaluation retraitement PA (patrimoine administratif)	LFCo et Décisions CC	22.03.2018 et 05.10.2020/07.03.2022	Cette réserve, alimentée par le retraitement du PA, sera dissoute dans les 10 ans, selon directive 12/2022 du Scom - annuel CHF 380'000.00
2990	1'499'579.33	0.00	1'499'579.33	Résultat annuel			
29900.00	1'499'579.33	0.00	1'499'579.33	Résultat annuel	LFCo	22.03.2018	Résultat bénéficiaire - année 2022
2999	14'255'931.51	14'255'931.51	0.00	Résultats cumulés des années précédentes			
29990.00	14'255'931.51	14'255'931.51	0.00	Résultats cumulés des années précédentes	LFCo	22.03.2018	Attribution du résultat bénéficiaire de l'année 2021
TOTAL	19'108'925.19	18'060'126.51	1'048'798.68				



4. TABLEAU DES PROVISIONS (art. 18 let. d LFCo & art. 14 OFCo)



Voir tableau annexé

4. Tableau des provisions (art. 14 OFCo)

Compte	Bilan au :		Variation	Libellé	Commentaires	Justification de la provision et de son maintien
	31.12.2022	31.12.2021				
2050	73'000.00	63'800.00	9'200.00	Provisions à court terme provenant de prestations supplémentaires		
				Provision prestations supplémentaires du personnel	Le montant se base sur le solde des heures supplémentaires et des vacances au 31.12. et il tient compte des charges sociales	L'OFCo autorise la constitution d'une telle provision à son article 14.
2086	165'797.39	332'201.90	-166'404.51	Provisions à long terme pour engagements de prévoyance		
				Provision Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat	Afin - coûts mesures transitoires découlant de la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de FR	Mise à jour selon document AFin du 22.09.2021 - paiement acompte le 28.02.2022
2091	337'462.00	337'462.00	0.00	Engagements envers les fonds des capitaux de tiers		
				Réserves PC - Constructions abris, places rachat confirmé par e-mail le 28.01.2022	Le montant se base sur le document de contributions de remplacement du SPPAM et sera rachat confirmé par e-mail le 28.01.2022	Pas de variation / Restitution au canton sera faite en 12.2023



5. TABLEAU DES PARTICIPATIONS (art. 18 let. e LFCo & art. 15 OFCo)



Voir tableau annexé

5. Tableau des participations (art. 15 OFCo)
Actions, participations, titres et parts sociales

Compte	Société	Forme juridique	Activités et buts	Type de titres	Nbre titres au 31.12.2022	Valeur nominale	Capital-Actions/Capital social	Valeur comptable	Part du capital en %
Patrimoine financier									
10700.01	Nevergie SA	Société anonyme	Favoriser le dével. de l'énergie renouvel. ds et hors territoire communal par l'exploit. d'infrastr. de produits et distrib. d'énergie.	actions nominales	4'000	46.50	400'000.00	186'000.00	100%
10710.00	Nevergie SA	Société anonyme	idem prêt postposé			350'000.00		350'000.00	
10710.01	Nevergie SA	Société anonyme	idem prêt /installation PV s/bâtiments comm.			150'000.00		150'000.00	
10710.02	Nevergie SA	Société anonyme	idem Prêt-relais pour PV et microréseau			600'000.00		600'000.00	
10702.00	La Neyruzienne	Société coopérative d'habitation	La construction d'immeubles locatifs ou autres unités d'habitation à loyer modéré au sens des dispositions légales en la matière, leur exploit. et location ainsi que toute activité ayant un rapport direct/indirect avec son objet. part sociale nominative		3'810	381'000.00	406'200.00	387'000.00	93.70%
107			TOTAL PLACEMENTS FINANCIERS à LONG TERME					1'673'000.00	
Patrimoine administratif									
14520.00	Ass. des Communes Sarine-Ouest pour service social régional	Association de communes	Appliquer la loi du 26.11.98 sur l'aide sociale (LASoc) accordée par les communes et l'Etat aux personnes domiciliées, de passage ou en séjour sur leurs territoires; créer et administrer un service social et une commission sociale au sens des art. 16, 18, 19 et 20 LASoc.	apport en nature 2009				14'960.30	
	Agy Expo SA	Société anonyme	Promouvoir le développement économique dans le canton de Fribourg et à cet effet d'entretenir et de développer un centre d'expositions et de conférences situé sur le territoire de la commune de Granges-Paccot, en le mettant à disposition à une société d'exploitation par contrat de location (cf. statuts pour but complet).	certificat d'actions pour actions nominatives	25	0.00		0.00	
	Saïdef Société anonyme pour l'incinération des déchets du Canton de Fribourg	Société anonyme	Construction et exploitation d'installations d'élimination de déchets (cf. statuts pour but complet).	certificat d'actions pour actions nominatives	1'489	0.00		0.00	
145			TOTAL PARTICIPATIONS, CAPITAL SOCIAL PA					14'960.30	

**6. TABLEAU DES GARANTIES (art. 18 let. e LFCo & art. 16 OFCo)**

	État au 31.12.2021	État au 31.12.2022
Cautionnements		
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10 150.00	10 150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60 000.00	60 000.00
Associations de communes (participations communales)		
Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	901 072.00	1 007 163.00
Réseau Santé de la Sarine	325 708.00	392 477.40
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	4 058 855.40	0.00
Arcos Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises	13 880.20	8 057.55
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	314 127.00	102 676.00
Total	5 683 792.60	1 580 523.95



7. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (art. 18 let. f LFCo & art. 17 OFCo)



Voir 2 tableaux annexés

7. Tableau des immobilisations - Evolution 2022

COMMUNE NEYRUZ FR		Bilan	Réévaluation	Augmentation	Diminution	Amortissements	Etat au
		31.12.2021					31.12.2022
107/108	Placements et terrains PF	13'945'660.00	-57'000.00	0.00	0.00	0.00	13'888'660.00
10702.00	Parts sociales La Neyruzienne	442'000.00	-55'000.00				387'000.00
10700.01	Capital-actions Neyergie SA	188'000.00	-2'000.00				186'000.00
10710.00	Prêt Neyergie SA (postposé)	350'000.00					350'000.00
10710.01	Prêt Neyergie SA - Install. PV Complexe com.	150'000.00					150'000.00
10710.02	Prêt-relais Neyergie SA - Install PV+microrése	600'000.00					600'000.00
10800.00	Terrains en zone à bâtir Rte d'Onnens Sud	4'050'000.00					4'050'000.00
10800.01	Terrains en zone artisanale Le Sécheron	4'100'000.00					4'100'000.00
10800.02	Terrains Sentier Les Cheminots	367'200.00					367'200.00
10800.03	Terrains Le Clédard - 3071 m2	1'500'000.00					1'500'000.00
10800.04	Terrains Rte d'Onnens Nord	2'014'200.00					2'014'200.00
10800.06	Participation rampe accès parking Clédard	184'260.00					184'260.00
14	Investissements PA	13'611'564.09	0.00	1'365'381.27	437'800.00	375'347.95	14'163'797.41
14000.00	Terrains d'utilité publique Rte d'Onnens Sud	115'211.00					115'211.00
14000.01	Terrains Le Clédard - 3439 m2	437'800.00			437'800.00		0.00
14010.10	Participation rampe accès parking Clédard	356'776.83					356'776.83
14010.00	Routes communales et génie civil	4'121'633.45		75'310.17			4'196'943.62
14010.01	Allée Jean-Tinguely	2'524'293.35					2'524'293.35
14010.02	Eclairage public	0.00					0.00
14010.03	Aménagement Place de la Gare	1'608'820.06					1'608'820.06
14010.04	Aménagement Parc Clédard et promenades Aménagement pass.-piétons et chemin piétonnier les 3 Roses	798'713.45					798'713.45
14010.06	Réaménagement RC traversée village- séquences 3-4	2'010.35		12'852.75			14'863.10
14010.07	Aménagements routiers Clédard PA	28'809.75		19'898.95			48'708.70
14010.08	Amortiss. cumulés s/routes et voies de communic. PA	0.00		437'800.00			437'800.00
14010.99	Subventions d'investiss. s/routes et voies de communic. PA	-1'117'904.90				215'261.73	-1'333'166.63
14650.00	Eau potable	-1'155'844.90		-23'443.30			-1'179'288.20
14031.00	Station pompage	2'092'273.83		8'395.35			2'100'669.18
14031.01	Station pompage	371'037.40					371'037.40
14031.99	Amortiss. cumulés s/approvisionn. Eau Subventions d'investiss. - taxes de raccordement EP	-164'881.43				30'175.89	-195'057.32
14671.00	Eaux usées, STEP	-82'830.50		-32'728.10			-115'558.60
14032.00	Amortiss. cumulés s/traitement EU Subventions d'investiss. - taxes de raccordement EU	2'837'251.73		267'208.00		30'573.00	3'104'459.73
14032.99	Amortiss. cumulés s/Bâtiments PA	-92'526.85					-123'099.85
14672.00	Véhicules et machines-voirie	-105'101.50		-38'961.95			-144'063.45
14040.00	Immeuble Aigle Noir	597'802.20					597'802.20
14040.01	Maison communale	107'817.75		27'231.00			135'048.75
14040.02	Pavillon scolaire-installation 4 salles classe	345'420.67		363'067.00			708'487.67
14040.03	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire	0.00		35'373.00			35'373.00
14040.06	Bâtiment Les Simon et zone de détente	0.00		30'713.40			30'713.40
14040.99	Amortiss. cumulés s/Bâtiments PA	-305'631.05				81'168.13	-386'799.18
14060.00	Câblages informatiques/électr. Bâtim. Scol.	90'846.00		45'873.25			136'719.25
14060.02	Amortiss. cumulés s/Biens meubles PA	208'852.00		48'520.55			257'372.55
14060.99	Amortiss. cumulés s/Biens meubles PA	-9'084.60				18'169.20	-27'253.80
14290.01	Révision générale du PAL - Adaptation	0.00		88'271.20			88'271.20
145	Participations PA	14'960.30	0.00	0.00	0.00	0.00	14'960.30
14520.00	Ass. des Communes SO pour service social régional	14'960.30					14'960.30
Total selon "Contrôle des investissements" resp. compte des investissements				1'365'381.27	437'800.00		
Total selon comptes nature 330 & 466						375'347.95	
Total réévaluations PF-PA				-57'000.00			
Amortissements complémentaires							
Total amortissements supplémentaires							
Attribution à Réserves 7101/7201							
Totaux				1'365'381.27	437'800.00	375'347.95	
				927'581.27			

7. Tableau des immobilisations

Contrôle des investissements - Année 2022

No	Objet	Voté en AC/EG	Comptes no	CREDITS	Taxes-Subv. & Part. reçues	2022		Etat	SOIDES	Budget 2022
						Totaux Dépenses				
0290	Installations pour personnes à mobilité réduite à la Maison comm.	14.12.2021	0290.5060.00	25.000,00	0,00	27.231,00	27.231,00	T	-2.231,00	25.000,00
2170	Mise à niveau cablag. inform./électr.-Bâtiments communiaux - 87	09.12.2020	2170.5060.00	210.000,00	0,00	48.520,55	257.520,55	T	47.572,55	0,00
2170	Etude faisabilité bâtiments périmètre scolaire - 87	14.12.2021	2170.5040.00	100.000,00	0,00	35.373,00	35.373,00		64.627,00	100.000,00
2170	Concours bâtiments périmètre scolaire - 85	14.12.2021	2170.5040.01	250.000,00	0,00	0,00	0,00		250.000,00	250.000,00
2170	Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - 85	14.12.2021	2170.5040.02	400.000,00	0,00	365.067,00	365.067,00	T	35.933,00	400.000,00
2170	Installation 2 salles de classe dans pavillon scolaire - subvention	14.12.2021	2170.6310.00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	-4.230,00
6150	Reaménagement RC - Eclairage public RC - séquences 3 & 4 - 85	21.04.2021	6150.5010.00	133.090,00	0,00	0,00	0,00		133.090,00	133.090,00
6150	Reaménagements RC - creux étude sequ. 4 - 85	21.04.2021	6150.5010.11	96.930,00	0,00	9.550,00	9.550,00		87.380,00	86.900,00
6150	Reaménagement RC - particip. aménagement espace public seq. 3 - 85	21.04.2021	6150.5010.10	538.500,00	0,00	10.348,95	39.158,70		499.341,30	524.000,00
6150	Participation ateliers - 3PC Reaménag. espace routier sequ. 3 - 85	21.04.2021	6150.6500.02	0,00	-23.443,00	0,00	-23.443,00		0,00	0,00
6150	Participation ateliers - 3PC crédit étude sequ. 4 - 85	21.04.2021	6150.6500.03	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
6150	Aménagement Gratoire carré - 81	11.12.2019	6150.5010.03	200.000,00	0,00	12.869,92	20.636,97		179.364,03	192.000,00
6150	Aménagement passage piétons et chemin piétonnier - 84	23.09.2020	6150.5010.04	147.500,00	0,00	12.852,75	14.865,10		132.636,90	146.600,00
6150	Aménagement place Xilus & Gp. Rte d'Omnes	23.09.2020 14.12.2021/2	6150.5010.05	233.000,00	0,00	0,00	0,00		233.000,00	0,00
6150	Refector route des Simon - 86	7.05.2022	6150.5010.06	137.861,90	0,00	49.902,65	137.764,55	T	97,35	50.000,00
6150	Aménagement places de parc Four Banah	14.12.2021	6150.5010.12	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	150.000,00
6150	Mobilité douce Les Alys et canalage forestier	14.12.2021	6150.5010.14	80.000,00	0,00	1.760,00	1.760,00		78.240,00	80.000,00
6150	Aménagements routiers divers	14.12.2021	6150.5010.15	80.000,00	0,00	1.760,00	1.760,00		78.240,00	80.000,00
6190	Achat d'un robot-épaveuse	23.05.2017	7101.5031.01	50.000,00	0,00	45.873,25	45.873,25	T	4.126,75	50.000,00
7201	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.2017	7201.5031.01	675.000,00	0,00	599.781,47	599.781,47		75.218,53	75.000,00
7201	Traverse village RC - Entrées cotiers/Gratoire Daille - 69 sequ. 2	12.12.2018	7201.5031.02	300.000,00	0,00	0,00	20.857,43		279.142,57	0,00
7201	Traverse village RC - La Charrière/Gratoire Daille - 71 sequ. 3	12.12.2018	7201.5031.03	630.000,00	0,00	3.595,35	79.681,43		550.318,57	524.000,00
7201	Approvisionnement en eau - Taxes encalissées	neant	7201.6370.00	0,00	-32.718,10	0,00	0,00		32.718,10	-58.000,00
6150	Assainiss. EU/EC Ouest village&am. Mobilité - 48	10.12.2014	6150.5010.00	680.000,00	0,00	9.517,60	456.413,15		223.586,85	187.300,00
7101	Assainiss. EU/EC Ouest village&am. Mobilité - 48	10.12.2014	7101.5081.00	110.000,00	0,00	4.920,00	130.053,31		79.946,69	80.000,00
7201	Assainiss. EU/EC Ouest village&am. Mobilité - 48	10.12.2014	7201.5032.00	1.710.000,00	0,00	0,00	775.850,13		934.149,87	904.600,00
7201	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - 58	23.05.2017	7201.5032.01	675.000,00	0,00	158,00	415.661,73		259.338,27	259.500,00
7201	Assainiss. EU/EC Charrière et déplacement conduite EP - collecteurs privés H	23.05.2017	7201.5032.02	0,00	0,00	0,00	21.627,00		21.627,00	0,00
7201	Traverse village RC - Entrées cotiers/Gratoire Daille - 70 sequ. 2	12.12.2018	7201.5032.02	350.000,00	0,00	0,00	20.857,43		329.142,57	0,00
7201	Traverse village RC - La Charrière/Gratoire Daille - 72 sequ. 3	12.12.2018	7201.5032.03	800.000,00	0,00	16.180,65	157.227,47		772.724,53	789.000,00
7201	Mise en séparatif Les Alys/imp. du Ohène	23.09.2020	7201.5032.06	80.000,00	0,00	0,00	0,00		80.000,00	0,00
7201	Assainissement EU/EC - Secteur Nieret - 83	09.12.2020	7201.5032.08	450.000,00	0,00	250.869,35	251.855,05		158.144,95	410.000,00
7201	Protection des eaux - Taxes encalissées	neant	7201.6370.00	0,00	38.961,85	0,00	0,00		38.961,85	-69.000,00
3421	Secteur Les Simon - arrosage	14.12.2021	3421.5040.00	60.000,00	0,00	18.734,95	18.734,95		41.265,05	60.000,00
7110	Secteur Les Simon - protection contre les crues	14.12.2021	7110.5020.00	120.000,00	0,00	11.978,45	11.978,45		108.021,55	120.000,00
9630	Compétences financières p/Transactions immobilières	23.09.2020	9630.5090.00	200.000,00	0,00	0,00	0,00		200.000,00	200.000,00
7900	Le Secheron - PAD Plan Aménagement-Detail	23.09.2020	7900.5290.00	250.000,00	0,00	0,00	0,00		250.000,00	250.000,00
7900	La Villiers - PAD Plan Aménagement-Detail	23.09.2020	7900.5290.01	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
7900	Centre Village & imp. du Carro - PAD Plan Aménagement-Detail	23.09.2020	7900.5290.02	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
7900	Alaration du PA	14.12.2021	7900.5290.03	150.000,00	0,00	88.271,20	88.271,20		61.728,80	150.000,00
8791	Bâtiment de chaufferie	23.09.2020	8791.5040.00	1.167.000,00	0,00	0,00	0,00		1.167.000,00	0,00
8791	Bâtiment de chaufferie - préparation pour constr. Supérieure	23.09.2020	8791.5040.01	470.000,00	0,00	0,00	0,00		470.000,00	0,00
9630	Mévigie SA - prière au install. PV et microseau - 67	12.12.2018	9630.5450.00	800.000,00	0,00	0,00	500.000,00		200.000,00	200.000,00
942	Vente terrain art. RF 331 (partie) Rte Omnes Sud - 76	15.05.2019	9420.4411.00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
				12.578.861,90	-95.133,05	1.022.714,62	4.574.460,12		7.966.573,58	6.397.960,00



8. INDICATEURS FINANCIERS

Le MCH2 introduit la publication, pour les comptes et le budget, d'indicateurs financiers harmonisés visant à mesurer la santé financière des communes. Cet instrument est appelé à devenir un outil de pilotage primordial pour les autorités quant au suivi financier de leur commune (OFCo art. 18).

Ces indicateurs sont les suivants, avec appréciation pour l'année 2022 :

1. Taux d'endettement net (dette nette x 100 / revenus fiscaux)

Taux d'endettement net aux comptes 2022 :	- -51.00 %
17'578'729.56-22'508'897.04 / 9'667'460.37	- 51.95 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - **< 100% bon** / 100% - 150% suffisant / > 150% mauvais
- L'indicateur exprime la part des revenus fiscaux nécessaire à amortir la dette nette.

2. Degré d'autofinancement (autofinancement x 100 / investissements nets)

Degré d'autofinancement aux comptes 2022 :	39 %
359'146.63 / 927'581.27	51 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - Haute conjoncture : > 100%
 - Cas normal : 80 – 100%
 - **Récession : 50 – 80%**
- A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle citée ci-dessus. Il détermine la part des revenus affectée au financement des nouveaux investissements.

3. Part des charges d'intérêts (charges d'intérêts nets x 100 / revenus courants)

Part des charges d'intérêts aux comptes 2022 :	1 %
92'431.00 / 12'027'272.31	1 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - **0% - 4% bon** / 4% - 9% suffisant / >9% mauvais
- Cet indicateur renseigne sur la part du « revenu disponible » absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.



4. Dette brute par rapport aux revenus (dette brute x 100 / revenus courants)

Dette brute par rapport aux revenus aux comptes 2022 :	135 %
16'231'287.25 / 12'027'272.31	156 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - < 50% très bon / 50% - 100% bon / **100% - 150% moyen** /
 - 150% - 200% mauvais / >200% critique
- Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés. Il mesure la part des revenus nécessaire à amortir la dette brute.
- Ici, la dette couvre les actifs immobilisés très importants (liés à des investissements importants), donc ce ratio est à pondérer car le montant de la fortune nette s'élève à CHF 18'043'925.19.

5. Proportion des investissements (investissements bruts x 100 / dépenses totales)

Proportion des investissements aux comptes 2022 :	9 %
1'022'714.62 / 11'070'121.77	18 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - < 10% effort d'investissement faible**
 - 10% - 20% effort d'investissement moyen
 - 20% - 30% effort d'investissement élevé
 - > 40% effort d'investissement très élevé
- Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité.

6. Part du service de la dette (service de la dette x 100 / revenus courants)

Part du service de la dette aux comptes 2022 :	4 %
467'778.95 / 12'027'272.31	4 % - Année 2021

- Valeurs indicatives
 - < 5% charge faible**
 - 5% - 15% charge acceptable
 - > 15% charge forte
- Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbés par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manœuvre budgétaire plus restreinte.

7. Dette nette par habitant en francs (dette nette / population résidente permanente)

Dette nette par habitant en francs aux comptes 2022 :	- -1'732.923
-4'930'167.48 / 2'845 habitants	- -1'576.12 - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - < 0 CHF patrimoine net**
 - 0 - 1'000 CHF endettement faible
 - 1'001 - 2'500 CHF endettement moyen
 - 2'501 - 5'000 CHF endettement important
 - > 5'000 CHF endettement très important



- Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée et permet l'appréciation et l'analyse comparative de l'endettement net. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit d'avantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.
- Neyruz n'a pas une dette par habitant mais une fortune par habitant d'après ce ratio pour l'année 2022 (idem 2021) car il y a un excédent de fortune et non une dette (actif net).

8. Taux d'autofinancement (autofinancement x 100 / revenus courants)

Taux d'autofinancement aux comptes 2022 :	12 %
1'424'146.63 / 12'027'272.31	7 % - Année 2021

- Valeurs indicatives :
 - > 20% bon / 10% - 20% moyen / **< 10% mauvais**
- Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

9. Limitation de l'endettement des communes

L'OFCo mentionne à son article 19 « Limitation de l'endettement des communes » - art. 22 al. 2 et 3 LFCo -) :

1. Lorsque le taux d'endettement net dépasse 200%, le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80%.
2. A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans.
3. La limitation de l'endettement ainsi définie ne s'applique pas aux autres collectivités publiques locales.

Calcul du taux d'endettement		Comptes 2021	Comptes 2022
200	Engagements courants	503'239.06	421'287.25
204	Passifs de régularisation	933'243.96	771'182.92
205	Provisions à court terme	63'800.00	73'000.00
206	Engagements financiers à long terme	16'090'000.00	15'810'000.00
208	Provisions à long terme	332'201.90	165'797.39
209	Engagements envers les financement spéciaux et les fonds des capitaux de tiers	337'462.00	337'462.00
20	CAPITAUX DE TIERS (A)	18'259'946.92	17'578'729.56
100	Disponibilités et placements à court terme	3'973'953.24	4'091'057.86
101	Créances	-2'980'697.15	-4'497'516.17
107-108	Placements financiers	13'945'660.00	13'888'660.00
104	Actifs de régularisation	7'754'632.95	9'026'695.35
10	PATRIMOINE FINANCIER (B)	22'693'549.04	22'508'897.04



400	Impôts personnes physiques	7'326'484.70	8'088'081.57
401	Impôts personnes morales	64'716.40	519'541.75
402-403	Impôts autres	1'143'534.10	1'059'837.05
40	REVENUS FISCAUX (C)	8'534'735.20	9'667'460.37

Taux d'endettement net en % : $(A - B) \times 100 / C$	- 51.95 %	- 51.00 %
--	-----------	-----------

Marge d'autofinancement	Comptes 2021	Comptes 2022
Résultat d'exercice (-) déficit / (+) bénéfice	752'780.12	1'499'579.33
Amortissements légaux et financements spéciaux (33+35-45-466-489)	-51'968.95	-75'432.70
Marge d'autofinancement	700'811.17	1'424'146.63
Investissements PA nets	1'380'647.29	927'581.27
Degré d'autofinancement	51 %	154 %